

## MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont tenue à l'endroit habituel des sessions du conseil, mardi le 15 septembre 2020 à 20h00 afin de prendre en considération les sujets suivant à savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Nomination d'un secrétaire-trésorier ad.hoc.
3. Entente de fin d'emploi : employé numéro 13 autorisation de signature.
4. Mandat à la firme Stéphane Bérard CPA.
5. Période de questions.
6. Clôture de la séance.

L'assemblée est présidée par son honneur la Mairesse Madame Barbara Paillé, sont aussi présents, les membres du conseil suivants :

Marie-Claude Lafond	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Julie Bibeau	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil étant tous présents et formant quorum renonce à l'avis de convocation.

Est aussi présent Monsieur Jean Bélanger,

### **212-09-20**      **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte l'ordre du jour.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **213-09-20**      **Nomination d'un secrétaire-trésorier ad.hoc.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont nomme monsieur Jean Bélanger comme secrétaire-trésorier ad.hoc. pour la séance extraordinaire du 15 septembre 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **214-09-20**      **Entente de fin d'emploi : employé numéro 13 autorisation de signature.**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil se sont entendus avec l'employé numéro 13 afin de régler les modalités relatives à la terminaison de son emploi;

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau, secondé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond et résolu unanimement ce qui suit :

Le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise Madame la Mairesse à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à l'entente de terminaison d'emploi avec l'employé numéro 13 selon les conditions telles que négociées.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**215-09-20**

**Mandat à la firme Stéphane Bérard c.p.a.**

Considérant qu'il y a lieu de mandater une firme comptable pour effectuer une vérification diligente de la comptabilité en date du 15 septembre 2020 et de préparer tous les documents de fin d'emploi de l'employé numéro 13;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron, secondé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard et résolu unanimement de mandater la firme Stéphane Bérard c.p.a. pour effectuer la vérification telle que ci-haut mentionnées.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**216-09-20**

**Clôture de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu de clore la présente séance à 20h20.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

---

**MAIRESSE**

---

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIER AD.HOC.**

*Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*